

ENSEMBLE ET EN MOUVEMENT

RAPPORT

ANNUEL

2014

CHERCHER POUR GUÉRIR
PRÉVENIR POUR PROTÉGER
ACCOMPAGNER POUR AIDER
MOBILISER POUR AGIR



ENSEMBLE ET EN MOUVEMENT



CHERCHER POUR GUÉRIR
PRÉVENIR POUR PROTÉGER
ACCOMPAGNER POUR AIDER
MOBILISER POUR AGIR

[SOMMAIRE



Sommaire	p 2
Éditorial	р3

P. 4 À 13

LA LIGUE. UNE FÉDÉRATION



1.1 Une organisation décentralisée au plus proche des personnes malades p 6

1.2 Pour une égalité des chances en outre-mer p 12

LA LIGUE, AU CŒUR DES POLITIQUES DE SANTÉ



2.1 Plan cancer 2014-2019: la Lique, acteur entendu et reconnu par les pouvoirs publics p 16

2.2 Programme national de réduction du tabagisme : la lutte change de cap p 20

2.3 Un plaidoyer pour défendre les droits des personnes malades et leurs familles p 22

LA LIGUE. 1ER FINANCEUR PRIVÉ DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER



3.1 Une recherche pluridisciplinaire au bénéfice des personnes malades p 26 P. 30 À 35

LA LIGUE, UNE OFFRE DE SERVICES STRUCTURÉE



4.1 Les Espaces Ligue : des services adaptés à chacun

4.2 Un comité de patients pour la recherche clinique p 34

p 32

p 50

p 52

P. 36 À 41 LA LIGUE MOBILISE



5.1 Les collectivités locales s'investissent dans la lutte contre le cancer p 38

5.2 Les entreprises participent à la lutte contre le cancer p 40

s'engagent dans la lutte contre le cancer p 41

5.3 Les particuliers

P. 42 À 47 LA LIGUE, EN CHIFFRES



6.1 Comptes 2014 de la Fédération p 44

6.2 Audit interne, un des acteurs de la rigueur et de l'efficacité p 47

P. 48 À 53 LA LIGUE, EN INTERACTION



7.1 Un nouveau site internet au service de tous

7.2 Les réseaux sociaux au service de la lutte contre le cancer

Ce document est issu d'un coffret comprenant le rapport annuel, le rapport financier, le rapport de la recherche, le rapport d'activités (Société et politiques de santé – Actions pour les malades – Prévention et promotion du dépistage). Tous ces documents sont disponibles en téléchargement sur le site internet www.ligue-cancer.net et sur simple demande par courriel à ligue@ligue-cancer.net ou par téléphone au 01 53 55 24 00. Les données locales sont is sues d'une enquête réalisée auprès de l'ensemble des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer entre février et mars 2015 portant sur l'activité 2014.

Photographies par Rachele Cassetta, Alain Chasseuil, Sophie Hamilton Smith et Pierre Guidera

ÉDITORIAL DU PROFESSEUR JACQUELINE GODET, PRÉSIDENTE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



POURQUOI FAUT-IL LIRE LE RAPPORT ANNUEL 2014 DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER ?

e foisonnement des activités de la Ligue est justifié au regard des actions de lutte contre le cancer qui ne doivent oublier personne et occulter aucun risque. Ce foisonnement est d'une richesse et d'une densité qui obligent à une non-exhaustivité dans ce qui est mis en valeur dans ce rapport annuel 2014 de la Ligue.

Toutefois, vous y découvrirez quelques grandes actions ou choix stratégiques déployés au diapason des besoins des malades, des challenges relevés par les chercheurs et des rendez-vous institutionnels de première importance comme par exemple, la mise en place du Plan cancer 2014-2019 ou du Programme national de réduction du tabagisme, pour lesquels la Ligue a été force de proposition et est désormais partie prenante.

Bien entendu, chacun pourra y examiner avec attention les comptes de la Ligue; la transparence et la rigueur sont deux exigences que s'impose la Ligue.

Outre le bon usage des fonds qui lui sont confiés, la Ligue s'est distinguée en 2014 en menant quelques actions décisives en outre-mer, réactivant par exemple, le Comité de Guyane, département où les inégalités de santé sont criantes ou pour équiper comme il se doit les Antilles françaises en matériel de pointe. Les techniques les plus avancées dans la lutte contre le cancer doivent être mises au service du plus grand nombre avec un souci d'équité et d'efficacité; la Ligue porte cette revendication tant en matière de prévention, de soins ou après la phase aigüe des traitements. Elle n'oublie pas d'en faire un axe de plaidoyer pour un meilleur dépistage, comme elle l'a fait pour le déploiement d'un nouveau test immunologique de dépistage du cancer colorectal.

La Ligue peut s'enorgueillir de soutenir durablement les meilleurs chercheurs dont certains ont été primés à l'échelle internationale. Mais la Ligue n'oublie jamais les malades et leurs proches pour lesquels, par exemple, elle a rénové son site internet, véritable outil didactique et interactif pour chaque personne confrontée au cancer. L'efficacité de la Ligue se conjugue dans la réalité avec son maillage territorial (ses 103 Comités départementaux) qui garantit la présence réconfortante et utile de Ligueurs dans presque chaque canton. Les Comités ont d'ailleurs fourni un effort important en 2014 pour harmoniser l'offre de services dans les Espaces Ligue – gratuits – aux malades et à leurs proches avec une attention particulière pour les plus vulnérables d'entre eux.

C'est tout cela et bien plus encore que vous découvrirez dans ce rapport annuel et dans ses annexes.

Évidemment, la crise économique et sociale n'épargne ni nos donateurs, ni nos testateurs, ni nos partenaires mais leur fidélité a permis à la Ligue de mener à bien l'ensemble de ses actions de lutte. Gageons qu'en 2015, la solidarité comme l'engagement bénévole à nos côtés ne faibliront pas car, définitivement, contre le cancer, on est plus forts ensemble.





LA LIGUE, UNE FÉDÉRATION



Une organisation décentralisée au plus proche des personnes malades

1.1 1.2 Pour une égalité des chances en outre-mer



UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE AU PLUS PROCHE DES PERSONNES MALADES

La Ligue contre le cancer fédère 103 Comités départementaux en France métropolitaine et en outre-mer. Leur présence sur le terrain permet d'apporter l'aide la mieux adaptée et la plus personnalisée possible aux personnes touchées par un cancer, ainsi qu'à leurs proches.



Partout en France, les Comités départementaux de la Ligue contre le cancer sont sur tous les fronts de la maladie : ils financent des projets de recherche, informent, sensibilisent, préviennent les risques de cancer, apportent des aides concrètes aux personnes malades et à leurs proches et œuvrent auprès des institutions et des entreprises afin de promouvoir les droits des usagers du système de santé.



AU NIVEAU D'UN COMITÉ

Autonome et indépendant financièrement, chaque Comité départemental est dirigé par un président bénévole, élu par un Conseil d'administration départemental composé lui-même de bénévoles. L'ensemble de ces Comités mène des actions concertées avec l'appui du Siège de la Fédération.

AU NIVEAU FÉDÉRAL

L'Assemblée générale de la Ligue réunit annuellement l'ensemble des représentants de tous les Comités départementaux (personnes morales). Ils portent les voix de leurs adhérents et élisent un Conseil d'administration (voir page suivante).

Le Conseil d'administration de la Fédération, composé de personnes qualifiées et de bénévoles de la Ligue représentant les Comités départementaux, fixe les grandes orientations communes à toute l'association.

Le Siège de la Fédération, composé de professionnels salariés et bénévoles de compétences variées (chercheurs, médecins, sociologues, juristes, comptables, informaticiens, spécialistes du marketing et de la communication, etc.), impulse et coordonne les missions de la Ligue sur l'ensemble du territoire national.

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

En tant qu'acteur du mouvement social, la Ligue contre le cancer doit constamment évoluer, s'adapter, anticiper pour mieux lutter contre la maladie et ses effets délétères. La Ligue contre le cancer a entrepris un grand chantier, depuis juin 2012, en invitant ses bénévoles, ses collaborateurs et ses adhérents à construire la Ligue de demain. En lançant une large réflexion autour d'un plan stratégique, les Ligueurs de toutes les régions ont redéfini collectivement les principes fondamentaux de l'association:

- l'identité de la Ligue contre le cancer : ce que les Ligueurs veulent être dans 5 ans ;
- le positionnement de la Ligue contre le cancer : le rôle que les Liqueurs veulent jouer ;
- les missions de l'association : ce que les Ligueurs veulent faire.

Dans la continuité des axes du plan stratégique votés à l'Assemblée générale 2013, l'Assemblée générale 2014 a approuvé les notes d'orientation sur la charte, la vie de la Fédération et son financement et la gouvernance. En poursuivant, la mise en œuvre du plan stratégique, la Ligue contre le cancer continuera, dans les années à venir, à apporter une aide efficace à celles et à ceux qui en ont besoin.

bénévoles élus au Conseil d'administration de la Fédération représentants de Comités départementaux de l'association

personnalités choisies pour leur compétence en cancérologie, dont le président du Conseil scientifique national

personnalités susceptibles par leur fonction ou qualités d'apporter leur expertise à la Ligue

personnes qualifiées supplémentaires nommées par le Conseil d'administration

MEMBRES DU BUREAU NATIONAL



Jacqueline Godet, présidente



Franck Chauvin. vice-président



Claudine Bergoignan-Esper, vice-présidente



Guy Berger, trésorier



Gérard Depadt, secrétaire général



Gérard Hortala, secrétaire général adjoint

REPRÉSENTANTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean-Claude Arnal

François Bonhomme

Geneviève Borde-Eguimendya

Bernard Couderc

Gérard Depadt

Christiane Dubois

Pierre Garosi

Hervé Gautier

Gérard Hortala

Yves Kessler

Dominique Lerat

Mary-Régine Marion Dugrais

Florence Santini-Gomez

Catherine Simonin

Jean-François Tourtelier

Roger Toussaint

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES **CHOISIES POUR LEURS** COMPÉTENCES EN CANCÉROLOGIE

Philippe Bergerot

Franck Chauvin

Jacqueline Godet

Gilbert Lenoir

Simon Schraub

Jean-Paul Vernant

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES SUSCEPTIBLES D'APPORTER UNE EXPERTISE À LA LIGUE

Giuseppe Baldacci

Guy Berger

Claudine Bergoignan-Esper

Graziella Fumagalli

Albert Hirsch

Jacques Metais

ADMINISTRATEURS COOPTÉS POUR 3 ANS

Martine Damour Catherine Gras

LES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE L'ACTION DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Avoir été touché par le cancer, avoir vu un proche se battre contre cette maladie, avoir envie d'apporter un soutien au combat de la Ligue, vouloir donner un sens à sa vie... les motivations des bénévoles sont diverses. Les 12 800 bénévoles permettent à la Ligue contre le cancer d'accompagner les personnes malades et leurs proches et de répondre à leurs attentes.

Devenir bénévole. c'est :

- s'impliquer dans des actions d'accompagnement et de soutien auprès des personnes malades et de leurs proches (visites à domicile ou à l'hôpital, activités de convivialité, etc.);
- prévenir, sensibiliser la population aux facteurs de risque de cancers (interventions en milieu scolaire, en entreprises, tenues de stands lors de manifestations, etc.);
- participer à la vie de l'association en contribuant à optimiser son fonctionnement (gestion comptable, secrétariat, organisation d'événements, etc.);
- bénéficier des outils et des connaissances nécessaires à cet accompagnement grâce à une école de formation propre à la Ligue contre le cancer.

TÉMOIGNAGE

« Je crois aux mots qui soignent les maux. Depuis un an, j'anime des ateliers d'écriture pour accompagner la guérison, permettre aux participants de raconter, de se raconter et de partager. J'ai l'impression de faire partie d'une famille, réunie autour d'un seul et même combat ».

Denis Azoulay, bénévole du Comité départemental du Rhône.

Quelle que soit sa disponibilité (régulière ou occasionnelle), chacune des missions réalisées par un bénévole est précieuse pour les personnes malades! Pour devenir bénévole, il suffit de contacter le Comité de la Ligue contre le cancer de son département:

www.ligue-cancer.net 0 810 111 101 (appel non surtaxé).



LA LIGUE CONTRE LE CANCER EN CHIFFRES EN 2014

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

103

Comités départementaux

présents en métropole et en outre-mer 4

missions sociales:

recherche; prévention et promotion du dépistage; actions pour les malades et leurs proches; société et politiques

de santé.

12839

bénévoles

640 948

adhérents

388

collaborateurs salariés

équivalents temps plein

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

7 er

financeur privé et indépendant

de la recherche contre le cancer en France

100

équipes labellisées

247

allocations

versées à des doctorants et des post-doctorants

874

projets de recherche financés

PRÉVENTION ET PROMOTION DES DÉPISTAGES

135 000

élèves sensibilisés sur les facteurs de risque cinquantaine

de lieux (parcs, aires de jeux, plages) labellisés « Espaces sans tabac » dans

20 villes

par la Ligue contre le cancer

ACTIONS POUR LES MALADES ET LEURS PROCHES

318

Espaces Ligue en France métropolitaine et en outre-mer 10 400

familles aidées financièrement

SOCIÉTÉ ET POLITIQUES DE SANTÉ

50C

représentants des usagers du système de santé

pour défendre les droits des personnes malades





En outre-mer, la prise en charge et l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches est souvent précaire, voire inexistante dans certains territoires. Les installations, les équipements et les techniques médicales présentent de graves insuffisances par rapport à ceux disponibles en métropole. Si pour la première fois, le Plan cancer 2014-2019 marque des efforts en faveur de l'outre-mer, cette situation inégalitaire reste inacceptable.

En 2014, c'est toute la Fédération de la Ligue contre le cancer qui s'est mobilisée pour :

- l'installation d'un cyclotron aux Antilles;
- l'ouverture d'Espaces Ligue, lieux d'accueil des personnes malades, à Cayenne, Fort-de-France et Pointe-à-Pître;
- · la relance du Comité départemental de Guyane;
- le développement de solutions économiquement abordables pour les liaisons métropole / Guyane et Guyane / Antilles ;
- · la recherche de nouveaux bénévoles et de nouveaux adhérents.

UNE RENAISSANCE POUR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GUYANE

Chaque année, le nombre de cancers en Guyane augmente. Le cancer engendre, pour les malades mais aussi pour leurs proches, une fracture sociale : exclusion, appauvrissement, isolement.

En avril 2014, à l'occasion de la venue du professeur Jacqueline Godet, présidente nationale de

la Ligue contre le cancer, le Comité de Guyane a repris son activité après 4 ans de sommeil. Un nouveau Conseil d'administration a élu Christiane Kong à la présidence du Comité de Guyane.

Parce que la Ligue se doit de mettre en place une lutte et un accompagnement de chaque instant auprès de tout bassin de population, ce nouveau Comité engage, dès à présent, un soutien actif et efficace auprès des Guyanais atteints de cancer.



DOMINIQUE CHINGAN, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

La prise en charge des personnes malades diffère-t-elle en Guadeloupe par rapport à la métropole?

L'insularité de la Guadeloupe a des conséquences importantes sur la prise en charge des personnes atteintes d'un cancer. Éloignée de la métropole, la Guadeloupe subit des retards en termes d'équipements hospitaliers de pointe. Notre île connaît une pénurie de professionnels soignants, notamment d'oncologues. La double insularité de certains territoires, comme Marie-Galante, isole les personnes malades et les enferme dans leurs doutes et leurs interrogations. Les traitements innovants et les essais cliniques sont initialement déployés en métropole. Les Guadeloupéens atteints de cancer endurent une véritable perte de chance dans leurs traitements et leur prise en charge.

Comment le Comité de Guadeloupe de la Ligue contre le cancer tente-t-il de pallier ces injustices?

En 2014, les bénévoles du Comité, basé à Pointe-à-Pître, ont décidé de se rapprocher physiquement des personnes malades. Pour lier de nouveaux contacts et venir en aide aux personnes qui en ont besoin, nous avons renforcé nos permanences à l'intérieur des centres de soins. Nous avons ouvert des Espaces Ligue à Saint-Martin et à Marie-Galante.

Par ailleurs, nous nous mobilisons avec persévérance auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux. Parce que la promesse du Plan cancer 2014-2019 est de donner les mêmes chances à tous de guérir d'un cancer partout en France, les Comités de Guadeloupe et de Martinique luttent conjointement pour l'obtention d'un petscan et d'un cyclotron aux Antilles. Ces équipements sont indispensables aux traitements de certains cancers. Ne pas financer ce matériel de pointe reviendrait à perpétuer les inégalités entre territoires.



En attendant, pour offrir aux Guadeloupéens les mêmes chances de survie que les personnes résidant en métropole, nous les aidons à financer leur voyage vers Paris. Malades, les personnes devant se rendre en métropole se voient imposer des frais très importants (transports, hébergement, etc.) fragilisant leur équilibre budgétaire.

Quels sont les grands projets pour les mois à venir?

Aujourd'hui, la notoriété de la Ligue contre le cancer, en Guadeloupe, est réelle. Le tabou autour de la maladie a quasiment disparu. La population guadeloupéenne, avide d'informations sur le cancer, n'a plus peur de venir vers la Ligue. Nous souhaitons poursuivre sur cette lancée en renforçant notre action auprès des Guadeloupéens que ce soit en termes d'accompagnement ou de prévention. En 2015, nous dynamiserons notre offre de services à destination des personnes malades et de leurs proches.

Quels sont les besoins cruciaux au sein de votre Comité?

Nous avons constamment besoin de bénévoles et d'adhérents. C'est grâce à nos adhérents, nos militants, nos bénévoles que nous pouvons mener à bien notre combat quotidien. C'est pour et avec les Guadeloupéens que nous poursuivons notre lutte contre le cancer. Merci à eux!



LA LIGUE, AU CŒUR DES POLITIQUES DE SANTÉ



Plan cancer 2014-2019: la Ligue, acteur entendu et reconnu par les pouvoirs publics Programme national de réduction du tabagisme : la lutte change de cap Un plaidoyer pour défendre les droits des personnes malades et leurs familles



PLAN CANCER 2014-2019: LA LIGUE, ACTEUR ENTENDU ET RECONNU PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Le 4 février 2014, le président de la République, François Hollande a présenté le nouveau Plan cancer 2014-2019. Ce troisième Plan cancer s'inscrit résolument dans la lutte contre les inégalités sociales, territoriales, générationnelles, ou encore les inégalités d'accès aux progrès scientifiques. Les recommandations de la Ligue contre le cancer visant notamment à préserver une continuité de vie pendant et après la maladie ont été largement reprises dans ce plan de santé publique dédié au cancer. La personne est au cœur de ce nouveau Plan cancer.

Le Plan cancer 2014-2019 s'articule autour de grands principes : guérir plus de personnes malades ; préserver la continuité et la qualité de vie ; investir dans la prévention et la recherche ; optimiser le pilotage des politiques de lutte contre les cancers.



Plan cancer 2014-2019 Objectifs:

Savoir plus tôt pour guérir plus vite

Le Plan cancer 2014-2019 a pour ambition d'augmenter significativement les chances de guérison. Les orientations prises favorisent les diagnostics précoces en renforçant la politique publique en matière de dépistage, notamment avec la généralisation du programme de dépistage du cancer du col de l'utérus pour toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans ou la surveillance accrue des personnes ayant un risque aggravé de cancer du sein ou de cancer colorectal. Au niveau du diagnostic, il s'agit de garantir la sécurité et la qualité des prises en charge des malades, en réduisant notamment les délais d'accès aux examens (IRM).

Favoriser l'accès au progrès au meilleur prix

En ce qui concerne les personnes malades, le Plan cancer 2014-2019 prévoit d'améliorer la coordination entre les médecins, mais aussi entre l'hôpital et la ville pour assurer un meilleur suivi du patient, avec notamment la création d'un statut d'infirmier clinicien. Il est urgent d'accélérer l'émergence de l'innovation au bénéfice des patients. Augmenter le nombre de patients bénéficiant d'un essai thérapeutique, rendre accessible la médecine personnalisée sont des objectifs détaillés dans ce plan de santé publique.



Traiter les conséquences de la maladie

Au-delà du soin, le Plan cancer 2014-2019 se fixe pour ambition de préserver au maximum l'autonomie, la continuité et la qualité de vie des personnes malades pendant, mais aussi après les traitements. Prise en charge globale et personnalisée, développement des soins de support, réduction des risques de séquelles sont parmi les priorités du nouveau plan. L'impact social du cancer n'a pas été oublié. Le texte prévoit de nombreuses mesures visant à éviter la « double peine » induite par le cancer (droit à l'oubli, diminution du reste-à-charge, suivi de la scolarisation, etc.).



L'accent est particulièrement mis sur la prévention et ce dès le plus jeune âge. Le Plan cancer 2014-2019 engage la lutte contre le tabac en annonçant un Programme national de réduction du tabagisme. Par ailleurs, une grande partie du budget dédié ira à la recherche contre le cancer afin que les personnes malades puissent bénéficier le plus rapidement possible des progrès de celle-ci.





ENTRETIEN PROFESSEUR JACQUELINE GODET. PRÉSIDENTE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

· Quelles sont les mesures du Plan cancer 2014-2019 les plus en adéquation avec les recommandations de la Lique?

Les préconisations de la Ligue ont été prises en compte dans la quasi-totalité des axes stratégiques définis par le Plan cancer 2014-2019. Pendant un an, la Lique a étroitement collaboré à l'élaboration de ce plan tant avec le professeur Jean-Paul Vernant, chargé du rapport préparatoire, avec l'Institut national du cancer, qu'avec les groupes de travail ad hoc ou la présidence de la République. La participation active et constructive de la Lique a été soulignée par le chef de l'État. Ainsi, la parole des Ligueurs, des

Le droit à l'oubli :

une revendication

de la Lique depuis

près de 10 ans

malades, de leurs proches, comme celle des citoyens a été entendue. L'une des plus grandes satisfactions pour la Lique est d'inscrire la personne malade dans une continuité de vie, la mettant autant que

possible à l'abri des ruptures sociales, professionnelles ou économiques que peut engendrer le cancer. La recherche clinique a également été élevée au rang de priorité fondamentale, reconnue comme étant indispensable car à la base de progrès dans toutes les disciplines. Enfin, la Lique s'enorqueillit d'être, avec d'autres, à l'origine de la volonté annoncée de développer une vraie politique de prévention, notamment de lutte contre le tabagisme.

 Êtes-vous satisfaite de la volonté affichée de « mieux soigner » en garantissant la continuité des parcours de soins?

Mieux soigner, c'est écouter la personne concernée et prendre en considération l'ensemble des besoins qui constituent sa singularité. Mieux soigner, c'est garantir l'accès aux meilleurs traitements, et cela, de manière égalitaire et équitable. Le plan va dans ce sens. À partir du moment où une suspicion de cancer est évoquée pour une personne, celle-ci doit pouvoir bénéficier d'une fluidité, d'une cohérence et d'une permanence dans son parcours de soins, que ce soit à l'hôpi-

tal ou à domicile. La mobilisation de l'ensemble des professionnels concernés (du secteur sanitaire mais aussi du secteur social) constitue l'une des avancées majeures de ce plan : les infirmières cliniciennes, spécialement formées pourraient par exemple, compter parmi les pivots de cette « fluidité ».

Un autre motif de satisfaction réside dans le fait que ce Plan cancer reconnaît « le droit à l'oubli ». Ce droit est une revendication de la Lique depuis près de dix ans, et dont la pertinence s'accentue au fur et à mesure que les avancées thérapeutiques offrent de nouvelles chances de quérison aux personnes malades. Une des illustrations de ce droit est en effet, la possibilité de pouvoir emprunter pour financer des projets de vie (appartement, voiture, voyage, études, etc.) sans stigmatisation pour les anciens malades.

> Aujourd'hui, la convention Aeras (s'Assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé) qui repose sur la bonne volonté des parties concernées (banques, assurances, etc.) se révèle peu efficace, malgré

des initiatives constructives telles que celles déployées par la Lique et notamment son service gratuit Aidéa (accompagner pour emprunter). Le Plan cancer 2014-2019 devrait, enfin, permettre de systématiser ce droit à l'oubli.

• La Ligue doit-elle rester vigilante pour garantir la mise en œuvre concrète des engagements pris par l'État dans ce plan?

La Lique est associée aux dispositifs de mise en œuvre des engagements de ce plan. Jusqu'à ce jour, la volonté politique et la coproduction d'une vraie stratégie de lutte contre le cancer n'ont pas été démenties. Mais, association indépendante et apolitique, la Ligue gardera toujours sa totale liberté pour renforcer sa vigilance, jouer son rôle d'aiguillon ou pour assumer telle ou telle action qu'elle jugera particulièrement pertinente et en adéquation avec ses propres objectifs. Le Plan cancer 2014-2019 est un plan qui doit mobiliser la société dans son ensemble ; la Ligue, acteur majeur du mouvement social contre le cancer, jouera pleinement son rôle.

Interview extraite du magazine Vivre, n°361, mars 2014, publié par la Ligue contre le cancer.



La Ligue est impliquée dans



actions du Plan cancer 2014-2019

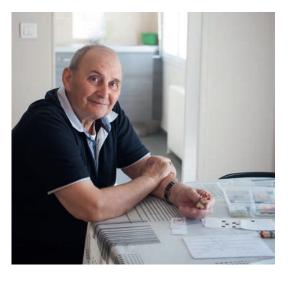
LE RÔLE DE LA LIGUE DANS LE PLAN CANCER 2014-2019

Pour chaque mesure du Plan cancer sont désignés: un ou plusieurs responsables de l'action, un ou plusieurs responsables associés, et un ou plusieurs partenaires.

Sur un total de 180 actions, 3 d'entre elles sont confiées à des structures autres que des ministères ou agences de l'État.

La Ligue contre le cancer a été nommée comme responsable de 2 de ces actions :

- action 5.4: associer les patients et leurs représentants aux essais cliniques et dans le parcours permettant l'accès à ces recherches.
- action 7.15: soutenir des expériences de « patients ressources » bénévoles et évaluer l'apport et les conditions de leur participation à l'accompagnement des personnes atteintes de cancer.





En outre, la Ligue est impliquée dans le pilotage de 13 actions et est partenaire de 17 actions. L'association aura donc, notamment, un rôle à jouer dans les mesures suivantes:

- l'instauration d'un droit à l'oubli pour les personnes atteintes d'un cancer souhaitant obtenir une assurance ou un crédit;
- l'accès à la préservation de la fertilité et le suivi sur le long terme des enfants et des adolescents atteints de cancer;
- l'information adaptée des personnes malades;
- l'orientation adéquate vers des soins de support de qualité;
- le soutien au développement de programmes internationaux de lutte contre le cancer, notamment envers les pays francophones de l'Afrique subsaharienne et du sud de la Méditerranée;
- l'articulation entre l'hôpital et la ville à l'occasion de la consultation de fin de traitement;
- l'accès à des solutions d'hébergement adaptées à l'évolution des prises en charge ;
- la sécurisation du parcours des étudiants atteints de cancer dans l'enseignement supérieur;
- l'évaluation des restes à charge des personnes atteintes de cancer;
- le développement de l'éducation à la santé en milieu scolaire.



L'année 2014 a été marquée par deux textes majeurs pour le contrôle du tabac : la publication de la Directive européenne sur les produits du tabac et le Programme national de réduction du tabagisme (PNRT), préfiguré lors de l'annonce du Plan cancer 2014-2019. La Ligue contre le cancer, dans le cadre de l'Alliance contre le tabac, a contribué aux travaux visant à fournir aux instances gouvernementales et européennes les priorités relatives au contrôle du tabac et à rédiger les argumentaires pouvant alimenter la réflexion des instances décisionnaires.

Le 25 septembre 2014, dans le cadre du Plan cancer 2014-2019, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a présenté le Programme national de réduction du tabagisme (PNRT). Les associations membres de l'Alliance contre le tabac, dont la Ligue contre le cancer est membre fondateur, ont obtenu le plan ambitieux qu'elles demandaient pour lutter contre ce fléau.

La lutte acharnée de la Ligue a, enfin, porté ses fruits. Ses revendications ont été reprises autour de trois axes :

Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme

Aider les fumeurs à arrêter



Agir sur l'économie du tabac

L'objectif:

faire des enfants qui naissent aujourd'hui la première « génération sans tabac ». La Ligue a fortement œuvré à inscrire les mesures du Programme national de lutte contre le tabagisme dans le projet de loi de santé en élaborant des argumentaires à destination des parlementaires.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER EN FAVEUR D'UNE VÉRITABLE LUTTE CONTRE LE TABAC

Consciente d'un manque de volonté politique continue et structurée, la Ligue contre le cancer s'est toujours mobilisée pour rassembler les décideurs autour d'une lutte contre le tabac engagée et efficace. La Ligue a testé des initiatives et a fait émerger certaines de ces propositions dans le cadre du PNRT.

RENDRE NON-FUMEURS LES ESPACES PUBLICS DE JEUX POUR ENFANTS





Lancé par la Ligue contre le cancer en 2012, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac (parcs, aires de jeux, plages).

Ce label contribue à:

- réduire l'initiation des jeunes au tabagisme et encourager l'arrêt du tabac;
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants;
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains;
- préserver l'environnement;
- dénormaliser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

En 2014, une vingtaine de communes se sont engagées aux côtés de la Ligue contre le cancer dans la mise en place d'« Espaces sans tabac ».

INSTAURATION DU PAQUET DE CIGARETTES NEUTRE

À maintes reprises, la Ligue contre le cancer a revendiqué l'instauration du paquet de cigarettes neutre. Ce paquet se définit par une absence de tout « accessoire » publicitaire rappelant la marque, la couleur, l'image de marque...

C'est prouvé, les paquets neutres:

- dissuadent les non-fumeurs de commencer;
- aident les fumeurs dans le processus de l'arrêt;
- améliorent la connaissance des risques du tabac;
- renforcent l'efficacité des messages sanitaires;
- réduisent l'envie des jeunes de l'acheter.

Le paquet neutre validé par le PNRT doit être juridiquement entériné par la loi de santé débattue au Parlement en 2015.

CRÉATION D'UN FONDS DÉDIÉ AUX ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Depuis novembre 2011, la Ligue contre le cancer milite pour l'instauration d'un prélèvement solidaire sur les bénéfices de l'industrie du tabac en application du principe Tueurs-Payeurs: campagne de communication, pétition réunissant plus de 130 000 signataires, sensibilisation des parlementaires, lettres ouvertes.

Le PNRT reprend l'idée d'un fonds, financé par le biais d'une contribution des industriels du tabac d'au minimum 65 millions d'euros, soit l'équivalent d'1 € par an et par habitant.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE SEVRAGE TABAGIQUE

La Ligue complète l'offre de sevrage tabagique en encourageant la mise en place de groupes d'entraide par les Comités départementaux. Ces groupes offrent la possibilité aux fumeurs d'acquérir des stratégies comportementales facilitant l'arrêt du tabac. Ces groupes visent des personnes qui ont un accès moindre à l'offre de sevrage médicalisée.





4^E ÉDITION DE L'OBSERVATOIRE SOCIÉTAL DES CANCERS

CANCER DU SEIN: SE RECONSTRUIRE APRÈS UNE MASTECTOMIE

La Lique contre le cancer, grâce à sa présence sur tout le territoire, est le témoin des réalités quotidiennes, des difficultés et des attentes des personnes malades et de leurs proches. En 2014, la Ligue a décidé de mettre en lumière le vécu des femmes atteintes d'un cancer du sein. Mastectomie, reconstruction mammaire, frais restés à la charge des patientes, séquelles physiques et psychologiques... toutes les conséquences de la maladie sont décryptées dans la 4º édition de l'Observatoire sociétal des cancers.

L'objectif de l'Observatoire sociétal des cancers (conforté dans le cadre de l'action 9.17 du Plan cancer 2014-2019) est de développer des études sur les conséquences du cancer autour de 3 problématiques:

- · l'influence des inégalités économiques et sociales sur le développement du cancer et son traitement:
- · le cancer comme facteur d'inégalités sociales;
- · les enjeux du cancer pour l'ensemble de la société.

Les données, enquêtes et informations recueillies sont accessibles dans la base de connaissance de l'Observatoire sociétal des cancers sur www.lique-cancer.net

Près de 1 000 femmes ayant eu une mastectomie ont été interrogées entre avril et juin 2014, dans le cadre d'une étude confiée au département santé de l'Institut BVA1. Cette enquête a permis d'évaluer le montant et la nature des frais restant à la charge des femmes ayant subi une mastectomie, leurs difficultés pour y faire face, et les points à améliorer dans la prise en charge. La Ligue contre le cancer invite la société à prendre des mesures pour réparer les injustices subies par les personnes malades:

Développer des dispositifs d'information accompagnée sous forme d'échanges et de partages d'expériences, notamment dans le cadre d'expérimentations de « patients ressources ».

Réduire le coût financier laissé à la charge _ des patientes: prix de vente plafonné au montant du remboursement pour les prothèses mammaires externes, recensement des praticiens proposant une reconstruction mammaire sans dépassement d'honoraires, information des femmes sur les possibilités de limiter les restes à charge.

Permettre l'accès à un soutien psychologique à toutes les étapes du parcours de soins dans le cadre d'un forfait minimal de 10 séances de soutien psychologique prises en charge par l'assurance maladie.

Mobiliser les représentants des usagers pour faire entendre la voix des femmes atteintes de cancer du sein.

OCIÉTAL DES

Étude Ligue/BVA, 2014, Les frais restant à la charge des femmes à la suite d'une mastertomie



OUVRAGE LES PROCHES, CES AUTRES VICTIMES DU CANCER

L'enjeu de la démocratie sanitaire est de porter la parole des malades mais aussi celle des proches au mieux de leurs intérêts en assurant une présence active dans les différents lieux où cette parole doit être entendue. La Lique contre le cancer s'est emparée de ce sujet complexe et peu visible avec l'aide d'une vingtaine de personnalités qui apportent, dans un ouvrage intitulé Les proches, ces autres victimes du cancer, leurs savoirs et leur vécu pour offrir une photographie des situations rencontrées sur le terrain par les proches. Cet ouvrage questionne celles et ceux qui sont en mesure d'impulser la prise en compte de cette communauté partageant des interrogations propres et sans laquelle 8 malades sur 10 auraient plus de mal à se battre contre la maladie¹. En effet, la problématique des proches dans une société française vieillissante deviendra une question de santé publique et un problème de société dans des proportions jusqu'ici ignorées. 69 % des Français ont été ou sont proches d'une personne gravement malade, la moitié concerne le cancer².



VERS LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU TEST IMMUNOLOGIQUE DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal représente, par sa fréquence, le troisième cancer chez l'homme et le deuxième chez la femme. Dépisté tôt, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10. Mais jusqu'à aujourd'hui, seules 31 % des personnes âgées de 50 à 74 ans participaient au programme de dépistage, Hemoccult II. Un taux de participation insuffisant, en partie dû à un test contraignant.

En soutenant financièrement les études des chercheurs Jean Faivre (INSERM U866, Centre hospitalier universitaire de Dijon) et Guy Launoy (INSERM U1086, Université de Caen Basse Normandie), la Ligue contre le cancer a contribué à démontrer l'intérêt et la faisabilité du nouveau test immunologique de dépistage du cancer colorectal.

Parce que le dépistage reste une des meilleures armes pour lutter contre le cancer, il était indispensable de se mobiliser pour que les progrès de la science bénéficient à tous. Par voie de presse, la Ligue a insisté pour une mise en place rapide de ce test immunologique. La distribution de ce nouveau test est prévue en mai 2015.

2 Enquête Ifop pour la Ligue contre le cancer, Observatoire sociétal des cancers, 2013.

Les proches, ces autres victimes du cancer, éditions Autrement, paru en mars 2014.

Enquête du dispositif d'observation pour l'action sociale (DOPAS), Ligue contre le cancer, 2011.





LA LIGUE, 1^{ER} FINANCEUR PRIVÉ DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

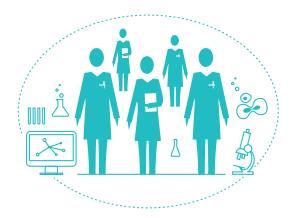
Premier financeur associatif de la recherche contre le cancer en France avec un soutien total de 37,9 millions d'euros en 2014, la Ligue contre le cancer joue un rôle moteur dans les avancées de la recherche scientifique et médicale en cancérologie.



Une recherche pluridisciplinaire au bénéfice des personnes malades







La politique de soutien à la recherche de la Ligue privilégie la pluridisciplinarité et se concrétise par des investissements importants dans la recherche fondamentale, la recherche clinique, la génomique des cancers, ainsi que d'autres disciplines plus appliquées. Les résultats de ces recherches contribuent à faire progresser quotidiennement les traitements, la prévention, le dépistage et la prise en charge médicosociale des malades.

Les efforts conjugués de la Fédération (Comités départementaux et Siège), ont fait de la Ligue un acteur incontournable de la recherche en cancérologie aux côtés des équipes scientifiques, des organismes de la recherche publique, des universités, du réseau des cancéropôles et de l'INCa (Institut national du cancer).



Inserm / P. Latro

DES PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES ET PLURIDISCIPLINAIRES

La stratégie de la Ligue s'appuie sur des appels à projets ciblés, des programmes spécifiques et des partenariats avec d'autres acteurs de la recherche française et européenne en cancérologie. Dans chacun des domaines soutenus (recherche fondamentale, recherche clinique, recherche en épidémiologie, etc.) les appels à projets de la Ligue permettent aux équipes scientifiques sélectionnées de bénéficier d'un soutien pérenne nécessaire au développement d'une recherche performante.

Le programme « Équipes Labellisées » apporte une contribution majeure à l'amélioration des connaissances fondamentales en cancérologie. Il se concrétise par un soutien financier pluriannuel (cinq ans pour les équipes bénéficiant pour la première fois de ce programme, renouvelable par tranches de trois années) accordé à des équipes de recherche publique (CNRS, Inserm, CEA, Universités) sélectionnées pour l'excellence scientifique de leur projet. En 2014, 100 équipes constituant le fleuron de la recherche française en cancérologie bénéficient du label « Équipes Labellisée » de la Lique.

Le soutien aux jeunes chercheurs constitue une part importante des ressources investies par la Ligue dans le financement de la recherche. Il consiste en des aides individuelles accordées, chaque année, à de jeunes scientifiques. La Ligue contribue ainsi directement à la formation des doctorants et post-doctorants, qui constituent le vivier de la recherche en cancérologie de demain.

La recherche clinique concerne directement le patient: son soutien représente une part importante de l'engagement de la Ligue en faveur de la recherche en cancérologie. Ce soutien repose, d'une part, sur des partenariats avec R&D UNICANCER et l'EORTC (Organisation européenne pour la recherche et le traitement du cancer) ayant pour objet la mise en place d'essais thérapeutiques innovants et, d'autre part, sur des appels à projets dédiés au financement de projets de

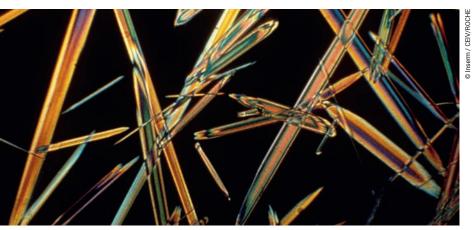


recherche clinique et des plateformes régionales de recherche clinique.

Le programme Cartes d'Identité des Tumeurs®

(CIT), initié et piloté par la Lique et financé par ses Comités départementaux, constitue une contribution majeure au développement de la génomique des cancers en France. Depuis son démarrage en 2003, ce programme a permis l'analyse génomique de près de 14 000 tumeurs représentant une vingtaine de cancers fréquents ou rares de l'adulte et de l'enfant. Les résultats de CIT ont contribué à une meilleure connaissance de la diversité des cancers et ont servi de socle au développement de nouveaux outils de diagnostic, de pronostic et de prédiction de la réponse aux traitements (voir l'encadré page suivante). Grâce à ces résultats, l'équipe des chercheurs et ingénieurs du programme CIT est devenue un partenaire recherché des consortiums internationaux dédiés à la génomique des cancers.

La recherche épidémiologique se focalise sur l'identification des facteurs d'origine environnementale, comportementale, professionnelle ou encore génétique qui influent sur la survenue des cancers. Elle est essentielle pour la prévention et le développement de politiques de santé publique efficaces. La Lique s'implique dans le développement de l'épidémiologie des cancers via un appel à projets annuel et le soutien depuis plus de 20 ans à la cohorte E3N. Cette cohorte est constituée de 100 000 femmes adhérentes à la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN). Elle constitue, aujourd'hui, un outil scientifique irremplaçable pour identifier et étudier le rôle des facteurs génétiques, comportementaux, environnementaux dans la survenue de cancers chez la femme.



Les recherches en sciences humaines et sociales (SHS) soutenues par la Ligue sont focalisées sur les facteurs anthropologiques, socio-économiques, socio-culturels et géographiques qui impactent la prise en charge non médicale du cancer et influent sur la qualité de vie des patients. Les études en SHS financées sont particulièrement utiles pour acquérir des connaissances exploitables et valorisables dans les actions conduites par les autres missions

Le programme « Adolescents et Cancer » soutient le développement d'études portant sur l'amélioration de la prise en charge médicale et psychologique des adolescents et des jeunes adultes (12 à 25 ans) atteints d'un cancer (voir l'encadré ②). Son financement s'appuie en partie sur un partenariat mis en place avec les centres E. Leclerc. Ce programme précurseur, lancé par la Ligue dès 2003, trouve depuis 2011 un prolongement avec la création des Espaces Jeunes. Ces espaces implantés au sein des établissements de soins sont spécifiquement conçus pour améliorer la qualité de vie pendant le traitement et aider au retour à la vie scolaire ou professionnelle des jeunes patients.

ENCADRÉ 1 CLASSIFICATION MOLÉCULAIRE DES CANCERS, QUELLE UTILITÉ?

sociales de la Ligue.

Plusieurs décennies de recherche et d'observation des tumeurs cancéreuses ont mis en évidence leur extraordinaire diversité de formes. Pour l'atteinte d'un organe particulier, le sein, le foie, le côlon ou encore le poumon, il n'existe pas un cancer mais plusieurs types ou sous-types de cancers qui présentent des caractéristiques parfois très différentes en termes d'agressivité, de capacité à évoluer ou encore de sensibilité aux traitements. Aujourd'hui les oncologues ont besoin d'outils de classification des tumeurs précis et standardisés pour mieux appréhender la diversité des cancers. Rendu possible par les progrès de la génomique, le développement des classifications moléculaires des cancers, se fonde sur l'analyse dans les cellules tumorales des altérations des gènes qui sont à l'origine et/ou accompagnent la transformation cancéreuse⁽¹⁾. Ce faisant, ces altérations permettent de considérer les tumeurs sous un regard différant des approches classiques telles que les analyses cytopathologiques. Ces classifications moléculaires sont extrêmement utiles pour l'exploration des mécanismes fondamentaux de la maladie cancéreuse mais également pour la mise au point d'outils permettant de mieux la détecter et la soigner. Ainsi, à titre d'exemple, plusieurs outils permettant une prise en charge thérapeutique plus pertinente des cancers du sein ont pu être développés et sont aujourd'hui disponibles grâce aux classifications moléculaires des tumeurs mammaires.

L'amélioration des classifications moléculaires des cancers colorectaux, des cancers du poumon, des cancers du sein, des cancers de la vessie est reconnue à l'échelle nationale et internationale comme étant une contribution importante du programme Cartes d'Identité des Tumeurs® (1).

◆ Voir les présentations «Classification moléculaire des cancers colorectaux, premier consensus international» et «Nouveaux marqueurs de diagnostic des carcinomes basaloides du poumon» données lors du 17e Colloque de la recherche de la Ligue (Dijon, janvier 2015), www.ligue-cancer.net



PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ DES JEUNES PATIENTS TRAITÉS POUR UN CANCER | ENCADRÉ 2

La survie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes affectés par le cancer s'est considérablement accrue au cours des trois dernières décennies. Toutefois, l'augmentation de l'efficacité des traitements peut s'accompagner d'une plus grande toxicité pouvant, à long terme, être à l'origine d'effets indésirables variés et parfois graves. Les altérations de la fonction reproductrice sont au nombre de ces séquelles. Leur impact sur la possibilité de mener à terme un projet parental constitue une atteinte majeure à la qualité de vie des jeunes patients. Un rapport de l'INCa et de l'Agence de biomédecine publié en 2013 (1), destiné à sensibiliser les professionnels de santé à cette question, a évoqué quelques pistes d'amélioration de cet aspect de « l'après cancer » du jeune malade devenu un adulte guéri: l'information systématique des jeunes patients, la facilitation de l'accès aux structures spécialisées (CECOS), la promotion de la recherche...

La Ligue a œuvré pour cet objectif dès 2005 dans le cadre de l'appel à projets « Adolescents et cancer ». En effet, entre 2005 et 2014, huit projets de recherche portant spécifiquement sur la préserva-

tion de la fertilité des jeunes touchés par le cancer ont été sélectionnés et financés. Plusieurs de ces projets arrivés à terme ont eu un impact concret sur l'amélioration des pratiques et l'information des patients en matière de préservation de la fertilité en France. Par exemple, une de ces études a débouché sur la publication du premier support d'information destiné au jeune patient concerné par un traitement susceptible d'affecter sa fertilité. La brochure produite, « Le CECOS, c'est quoi ? » a fait l'objet de trois tirages depuis 2009 pour une diffusion totale de 1 900 exemplaires⁽²⁾. D'autres travaux ont montré l'intérêt du recueil et de la conservation du sperme chez le patient même très jeune (3) ou encore l'impact délétère de certaines chimiothérapies sur la fonction ovarienne (4).

- ① Les conséquences des traitements des cancers et la préservation de la fertilité, Agence de biomédecine, INCa, 2013.
- 2 P. Marec-Berard, et al., Oncologie, 1-5, Février 09, 201
- N. Rives et al., Bull. Acad. Natl Med., 2013 Apr-May;197 (4-5):877-886
- 4 C. Thomas-Teinturier, et al., Human Reproduction, 2012, 28, 2, 488-495



LA LIGUE, UNE OFFRE DE SERVICES STRUCTURÉE

Parce que la maladie cancéreuse a des retentissements physiques, psychologiques, économiques et sociaux, les Comités départementaux de la Ligue contre le cancer proposent quotidiennement des services adaptés aux besoins et aux attentes des personnes malades et de leurs proches au sein de lieux dédiés: les Espaces Ligue.



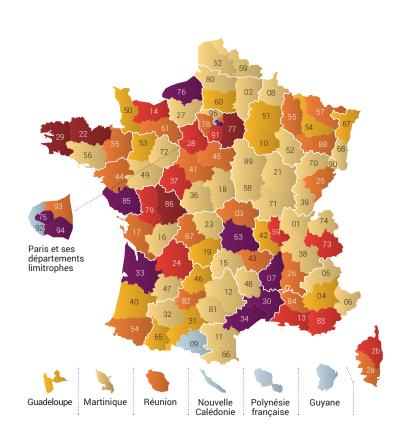
Les Espaces Ligue:
des services
adaptés à chacun

Un comité de patients pour la recherche clinique





RÉPARTITION DES ESPACES LIGUE



En 2014, 318 Espaces Ligue, présents partout en France, ont permis d'accueillir les personnes atteintes de cancer et leurs proches. En un an, ce sont près de 30 nouveaux espaces qui se sont ouverts. Ces espaces répondent à un triple objectif: gratuité, proximité et qualité des services proposés. Ces lieux de rencontre sont situés en établissement de santé et/ou en ville. Ils favorisent les échanges entre personnes malades, proches, professionnels et bénévoles.



Soucieuse de rendre les Espaces Lique et l'offre de soins de support visibles auprès du plus grand nombre, la Ligue a décliné une charte graphique facilement identifiable.















▶ INFORMATION ET ORIENTATION

Gérés par les bénévoles ou les salariés des Comités départementaux, ces espaces offrent à tous une information et une orientation auprès de professionnels soignants, de travailleurs sociaux ou d'accompagnants. Ce soutien, proposé par les équipes de la Lique contre le cancer ou par des professionnels, permet d'appréhender les interrogations et les doutes physiques, psychologiques, professionnels et personnels induits par la maladie et ses effets délétères.

▶ ACCOMPAGNEMENT EN SOINS DE SUPPORT

Parmi les Espaces Lique répertoriés en France métropolitaine et en outre-mer, certains proposent également une offre d'accompagnement en soins de support.

Consacrés lors du premier Plan cancer en 2003 et définis par la Circulaire du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie, les soins de support sont inscrits depuis une dizaine d'années dans les missions de la Lique qui milite pour leur déploiement et leur accessibilité sur l'ensemble du territoire. Les soins de supports désignent l'ensemble des soins et soutiens qui sont proposés, à côté des traitements destinés à soigner la maladie (chimiothérapie, radiothérapie et chirurgie). Ils permettent de mieux supporter les conséquences de la maladie et des traitements.

► ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les Comités départementaux peuvent intervenir pour faciliter le quotidien des personnes malades, favoriser leur réinsertion professionnelle (aide aux démarches administratives, aide au retour à l'emploi, etc.) ou encore les aider financièrement.

En 2014, la Fondation Stavros Niarchos (www.SNF.org), organisation philanthropique internationale, a souhaité soutenir le développement des Espaces Lique et des soins de support en octroyant une subvention de 300 000 € sur trois ans à la Lique. Cette enveloppe budgetaire permettra de financer des soins de support dans 10 départements, où l'offre était inexistante ou peu développée.

LES AIDES FINANCIÈRES VERSÉES AUX PERSONNES MALADES

Les personnes malades, en plus de subir l'épreuve de la maladie, sont confrontées à une baisse de leurs revenus et de leur pouvoir d'achat. Les commissions sociales, mises en place dans chaque Comité départemental de la Lique, attribuent, de façon ponctuelle, des aides financières aux personnes économiquement fragilisées par la maladie, en complément des dispositifs légaux.

En 2014, 10 400 familles ont été aidées financièrement par la Ligue contre le cancer. Chaque Comité départemental a accepté en moyenne 140 demandes sur l'année écoulée et a attribué un montant moyen d'aide financière de 369 € par demande.



La Ligue contre le cancer est pilote de l'action 5.4 du Plan cancer 2014-2019 concernant la relecture des protocoles d'essais cliniques par le Comité de patients pour la recherche clinique. L'Institut national du cancer (INCa) est copilote de cette action.

En devenant pilote de cette action, la Ligue contre le cancer doit gérer le Comité de patients pour la recherche clinique et former les membres qui le constitue.

Ce comité, composé de 85 patients et anciens patients, a pour mission d'apporter une meilleure information aux personnes atteintes de cancer susceptibles d'entrer dans un essai clinique. L'objectif est de rendre accessible la lettre d'information remise à chaque patient lors de son entrée dans un essai afin qu'il puisse faire un choix libre et éclairé. En 2014, le Comité de patients pour la recherche clinique a relu et corrigé 104 notes d'information et formulaires de consentement d'essais thérapeutiques et 5 protocoles d'essais cliniques. Cette nouvelle implication des patients devrait se poursuivre en 2015 et améliorer ainsi la faisabilité des essais en les adaptant à la qualité de vie des personnes malades.



Recherche clinique, côté patients

La Ligue contre le cancer publie un journal de 8 pages pour rendre compréhensible la recherche en cancérologie par les personnes malades. Publié deux fois par an, ce magazine est édité à plus de 3 000 exemplaires.





LA LIGUE MOBILISE LA SOCIÉTÉ



Les collectivités locales s'investissent dans la lutte contre le cancer

Les entreprises participent à la lutte contre le cancer

Les particuliers s'engagent dans la lutte contre le cancer





Grâce à un maillage territorial unique en France, la Ligue contre le cancer est présente au plus près des personnes malades et de leurs proches. Les collectivités territoriales partagent avec la Ligue les valeurs d'entraide, de solidarité et de proximité. Nombre d'entre elles sont investies dans des actions de lutte contre le cancer aux côtés de la Ligue.

Prévention, information, évènements, communication, partenariats, mise à disposition de locaux et de personnels, les collectivités territoriales s'engagent dans la lutte contre le cancer car elles ont conscience de l'impact pluriel du cancer sur la vie des populations concernées.



Les municipalités, parties prenantes de la lutte contre le cancer

Afin de développer un plaidoyer local fort pour une prévention tout au long de la vie, la Ligue contre le cancer a élaboré un éventail d'actions à l'attention des collectivités territoriales réunies sous le dispositif « Ma ville se ligue contre le cancer ». Ces actions permettent de mieux faire connaître les services et les actions de la Ligue auprès de la population locale, au-delà des manifestations et opérations de collecte.

Les conduites de prévention sont autant façonnées par des pratiques individuelles qui peuvent être modifiées par l'éducation, que par des pratiques collectives qui peuvent être promues par des actions de formation et des campagnes de prévention. Il convient toutefois de ne pas négliger l'importance de notre environnement. C'est pourquoi, la Ligue contre le cancer appuie les démarches construisant des environnements favorables à la santé, comme:

- l'instauration d'espaces ombragés dans les lieux privés et publics pour se protéger des risques solaires;
- le développement d'espaces sans tabac et le respect des réglementations anti-tabac dans les espaces fréquentés par les jeunes.

La Ligue contre le cancer propose également tout un panel d'activités:

- interventions en milieu scolaire et périscolaire sur la prévention solaire, la lutte contre le tabagisme, l'alimentation et l'activité physique;
- formations des personnels municipaux et associatifs:
- interventions auprès des personnels des collectivités locales sur le dépistage des cancers ;
- activités pour l'arrêt du tabac auprès des personnels ou usagers des CCAS (centres communaux d'action sociale);
- opération d'appui des campagnes sur les dépistages des cancers du sein, du côlon, du col de l'utérus et organisation du Côlon tour® à travers la France.



Basé sur des initiatives réussies menées en partenariat avec les collectivités territoriales, le dispositif « Ma ville se ligue contre le cancer » a été présenté au Salon des Maires et des collectivités locales du 25 au 27 novembre 2014.



L'ACTION DE LA LIGUE DANS LE MONDE

La Ligue contre le cancer participe activement et concrètement à la lutte mondiale contre les maladies non transmissibles, en particulier les cancers.

Membre fondateur de l'Union internationale contre le cancer (UICC) et de l'Alliance des Ligues francophones africaines et méditerranéennes contre le cancer (ALIAM) et membre de l'European Cancer Leagues (ECL), la Ligue, avec le soutien de ses partenaires, est l'association hôte du Congrès et du Sommet mondial contre le cancer, à Paris, en 2016.

Depuis la création de l'ALIAM en 2009, la Ligue intensifie son soutien logistique au développement d'échanges et d'actions entre les Ligues francophones africaines et méditerranéennes. Cet appui logistique est assuré, notamment, par la gestion du site www.aliam.org qui permet aux membres de l'ALIAM (82 associations issues de 28 pays) de communiquer entre eux et de recevoir

toutes les informations nécessaires à leur développement.

La Ligue apporte un soutien spécifique sous forme de subventions à des projets de formation des personnels de santé ou des projets de coordination des structures, notamment les unités pilotes en oncopédiatrie mises en place dans 12 pays africains par le Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique (GFAOP).

La Ligue a participé activement, en son nom ou en tant que porte-parole de l'ALIAM, aux réunions internationales consacrées aux stratégies de développement socio-économique durable de la lutte contre le cancer et aux actions de prévention contre les risques de cancer dans les pays francophones à faibles et moyens revenus.

L'engagement de la Ligue à cet égard a été salué par les 2 700 participants issus de 105 pays au Congrès mondial contre le cancer, à Melbourne, en novembre 2014.



La Ligue, avec le soutien de ses partenaires, sera l'association hôte du Sommet et du Congrès mondial contre le cancer qui se déroulera au Palais des congrès de Paris, en novembre 2016.

contre le cancer





Partenaires de longue date de la Ligue contre le cancer avec l'opération « tous unis contre le cancer», les magasins E. Leclerc participent au financement du programme « Adolescents et cancer ». En 2014, les magasins E. Leclerc ont collecté 321 487 € soit le double du montant collecté en 2013. Cette somme illustre l'engagement de ce groupe et de ses consommateurs dans la lutte contre le cancer.



Le Groupe France Télévisions a renforcé son engagement aux côtés de la Ligue contre le cancer. Deux émissions spéciales *Questions pour un champion*, présentée par Julien Lepers sur France 3 et *Que le meilleur gagne*, présentée par Nagui sur France 2 ont permis de collecter respectivement 50 000 € et 100 000 € pour la Lique contre le cancer.

DELTA

Le 13 mai 2014, dans les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Nice-Côte d'Azur, la compagnie américaine Delta Air Lines et ses employés ont concocté un début de voyage dynamique aux passagers en transformant la zone de départ en une piste de danse afin de collecter de l'argent pour la Lique contre le cancer. Les danseurs de la compagnie, également soutenus par les membres du personnel d'Aéroport de Paris (ADP) ont réalisé un « flash mob » au niveau de la zone d'enregistrement et des portes d'embarquement pour les vols vers les États-Unis. Les équipes de la Lique contre le cancer, de Delta Airlines et d'Aéroport de Paris sont allées à la rencontre des passagers de l'aéroport pour collecter des dons directs auprès d'eux, avec l'aide de Flora Coquerel, Miss France 2014, marraine de la Ligue contre le cancer pour cet évènement.

Cet évènement a permis de collecter 10 000 €.





COURIR CONTRE LE CANCER, UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE ANCRÉE DANS LE RÉEL

Pour la deuxième année consécutive, la Ligue contre le cancer a organisé 6 challenges de la Ligue. Le principe des « challenges de la Ligue » est de courir pour la Ligue contre le cancer tout en créant une collecte de fonds, une manière simple et efficace de mettre ses qualités sportives au service de la lutte contre le cancer.

188 961 € ont été collectés par 360 collecteurs.

LES RELAIS POUR LA VIE, DES COURSES COLLECTIVES ENGAGÉES

En 2014, 6 Relais pour la vie® ont été organisés. Ces évènements tout-en-un, à la fois course solidaire, collecte de fond, moment festif familial et amical, permettent d'engager des équipes pour financer un projet départemental précis. Un engagement collectif, des coureurs aux bénéficiaires, qui apporte une aide et un réconfort précieux à chacun.

LES COLLECTES SPONTANÉES, UN ENGAGEMENT PRIMORDIAL

Des milliers de personnes réalisent chaque année des collectes au profit de la Ligue contre le cancer à l'occasion d'un évènement particulier : défi personnel, en mémoire d'un proche, pour un anniversaire, une naissance, une union entre deux personnes. Ces collectes permettent de participer au financement d'actions concrètes de la Ligue contre le cancer au service des personnes malades.

74 184 € ont été collectés par 230 collecteurs.

Le semi-marathon de Paris 2014 a permis de collecter

grâce à 203 collecteurs et 1 981 donateurs La course Marseille-Cassis 2014 a permis de collecter

26 705€

grâce à 64 collecteurs et 650 donateurs

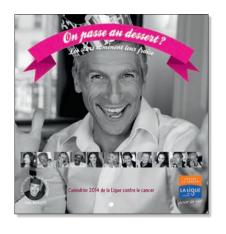
UNE ROSE, UN ESPOIR, LES MOTARDS ONT DU CŒUR

Chaque année, au mois d'avril, les motards de l'association *une rose, un espoir* vont à la rencontre de la population pour leur offrir des roses contre un don minimum de 2 €. Cette opération de collecte au profit de la Ligue contre le cancer constitue un grand rendez-vous solidaire qui contribue au financement de la recherche contre le cancer. En 2014, les bénévoles d'*une rose, un espoir* ont permis de collecter **971 750** €.



LES CÉLÉBRITÉS, UN FIDÈLE SOUTIEN POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

En 2014, douze célébrités ont décidé de poser bénévolement sous l'oeil avisé du photographe David ken pour le calendrier de la Ligue contre le cancer. Avec l'aide du maître pâtissier Carl Marletti, le calendrier 2014 conjuguait recettes saines et véritable objet pratique et décoratif. Vendu au prix de 5 € TTC, les profits issus de la vente de ce calendrier permettent de financer les actions quotidiennes de l'association.





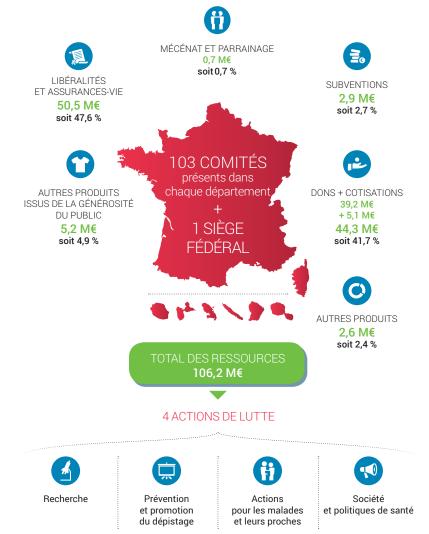
LA LIGUE, EN CHIFFRES



Comptes 2014 de la Fédération Audit interne, un des acteurs de la rigueur et de l'efficacité







RESSOURCES ET EMPLOIS

DONS ET FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Depuis sa création, la Ligue contre le cancer s'appuie sur la générosité du public et la confiance qu'il lui accorde dans son engagement pour les actions de lutte contre le cancer. Même si le nombre d'adhérents a légèrement baissé en 2014, le public a réaffirmé son soutien, gage de l'indépendance de la Fédération dans la conduite de ses missions au bénéfice de tous. Malgré la persistance de la crise économique et sociale et les arbitrages dans leur budget qu'ont dû faire un grand nombre de donateurs, un élan de mobilisation s'est produit en fin d'année, de sorte que le don moyen par adhérent a progressé, augmentant ainsi le montant global des dons reçus. Dans ce contexte particulier, la Ligue tient à leur témoigner sa reconnaissance.

Sur 10 € issus de la générosité du public, moins d'1 € reste consacré à la recherche de fonds. Le don moyen des adhérents s'élève à 69,13 € soit une augmentation de 2,5 %.

Le montant des frais de recherche de fonds atteint 13,3 millions d'euros (+1,6 % par rapport à 2013). Il s'agit pour l'essentiel des frais relatifs aux appels et aux traitements des dons et des libéralités.

RÉPARTITION DES MISSIONS SOCIALES EN 2014



FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Sur l'ensemble du territoire (métropole et outremer), les bénévoles et les salariés initient, conduisent et assurent les missions de la Ligue contre le cancer au plus proche de la population. Ce maillage territorial, qui constitue la spécificité, mais aussi la force de la Fédération, a pour conséquence des coûts de structures incompressibles inhérents à cette organisation décentralisée. Aussi, la comparaison des charges de fonctionnement avec d'autres entités centralisées n'est pas pertinente.

Les frais de fonctionnement recouvrent les dépenses des activités support notamment en matière d'administration, de gestion du personnel, de comptabilité, de contrôle, de communication et de formation. Ces dépenses sont suivies avec une vigilance particulière. En 2014, ces coûts représentent 17,2 millions d'euros (+1,5 % par rapport à 2013).

Ces frais de fonctionnement regroupent également les charges liées aux bâtiments, aux dotations, aux amortissements, ainsi qu'aux activités supports telles que le juridique, l'informatique, l'audit interne...

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2014 est excédentaire de 10,2 millions d'euros. Cet excédent est principalement dû à une progression de la générosité du public, complétée des cotisations (+2,5 %). Cette augmentation s'est retrouvée dans les missions sociales qui atteignent 64,9 millions d'euros (+3 %) tandis que les frais de recherche de fonds et de fonctionnement sont maîtrisés.

RÉSERVES FINANCIÈRES DE LA LIGUE

La générosité du public procure à la Ligue contre le cancer la quasi-totalité de ses ressources. Cette spécificité rend l'organisation particulièrement sensible à la conjoncture générale et à la multiplication des sollicitations dont la population fait l'objet.

Cette incertitude conduit la Fédération à conserver une gestion prudentielle des fonds pour lui permettre de faire face aux engagements pluriannuels qu'elle souscrit en matière de recherche.

RÉPARTITION DES EMPLOIS EN 2014



DONT LES EMPLOIS 2014 FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



BILAN ACTIF ET PASSIF

	2014			2013
ACTIF (EN M €)	BRUT	amortissements et provisions	NET	NET
actif immobilisé	52,0	16,2	35,8	33,9
actif circulant	121,6	0,5	121,1	112,6
charges constatées d'avance	0,7		0,7	1,0
TOTAL ACTIF	174,3	16,7	157,6	147,5
engagements reçus			0	0,1
legs net à réaliser			61,8	81,5

PASSIF (EN M €)	2014	2013
fonds associatifs	119,2	109,0
provisions pour risques et charges	3,0	2,6
fonds dédiés	2,1	1,9
emprunts et dettes financières	2,6	2,4
autres dettes et avances	30,6	31,5
produits constatés d'avance	0,1	0,1
TOTAL PASSIF	157,6	147,5
engagements donnés	3,8	4,8

Un fond de roulement de 6 à 12 mois des dépenses totales lui assure la continuité de son activité même en cas de baisse brutale et conjoncturelle de ses ressources.

Le volume de trésorerie en fin d'année s'explique par l'augmentation des ressources issues des libéralités et des assurances-vie, ainsi que la part très significative des dons encaissée en fin d'exercice. Les engagements inscrits au passif du bilan, principalement en matière de recherche, en fin d'année sont généralement honorés au premier trimestre de l'année suivante.

Les fonds associatifs des Comités départementaux et ceux du Siège de la Fédération sont placés sur des supports sécurisés et pour l'essentiel liquides.

CONTRÔLE ET TRANSPARENCE DES FONDS

Pour répondre aux attentes des donateurs en matière de gestion et de transparence des comptes, la Ligue contre le cancer est soumise à différents contrôles internes et externes.

COMITÉ D'AUDIT INTERNE

Le Comité d'audit interne a pour mission d'évaluer et de contrôler les potentiels risques financiers et non financiers auxquels le Siège de la Fédération et les Comités départementaux sont susceptibles d'être exposés par leurs activités.

Cette mission consiste notamment à s'assurer de l'application et du respect des procédures de contrôle interne et à préparer l'examen des comptes annuels et combinés par le Conseil d'administration de la Fédération.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par le commissaire aux comptes, membre du cabinet Ernst&Young et autres. Ce dernier effectue, chaque année, une revue sur le contrôle interne de plusieurs Comités départementaux dans le cadre du processus de certification des comptes combinés.

COMITÉ DE LA CHARTE

La Ligue contre le cancer est membre agréé du Comité de la Charte qui rassemble plus de 80 organisations caritatives. Le Comité de la Charte, organisme à but non lucratif, exerce depuis plus de 25 ans une mission de contrôle de l'appel à la générosité du public. Le contrôle continu du Comité de la charte s'effectue autour de 4 axes : le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée ; la rigueur de la gestion ; la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ; la transparence financière.

Le Comité de la Charte a renouvelé en 2013, l'agrément de la Ligue pour une durée de trois ans, jusqu'en 2016.

COUR DES COMPTES

L'une des missions de la cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. À ce titre, la Ligue a été soumise, pendant l'année 2014, à un contrôle de ses comptes et de son fonctionnement portant sur la période 2008-2012.

Le nouveau rapport, publié en février 2015, est consultable sur www.ccomptes.fr

L'ensemble de ces contrôles internes et externes assure à tout donateur une totale transparence financière et permet à celui-ci d'avoir la certitude d'une gestion rigoureuse des fonds de l'association.

L'ACCÈS AUX COMPTES EST POSSIBLE SUR :

- www.ligue-cancer.net,
 rubrique « je découvre la Lique »
- www.journal-officiel.gouv.fr, site du journal officiel
- Sur simple demande écrite
 au Siège de la Fédération :
 Ligue contre le cancer administration et finances 14 rue Corvisart 75013 Paris



UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

La Ligue contre le cancer, association reposant principalement sur la générosité du public, a lancé, lors du second semestre 2014, une campagne de promotion des legs, donations et assurances-vie en presse et en radio. Un dépliant et une brochure détaillée ont été diffusés pour expliquer les modalités pratiques de ces libéralités et l'utilisation de leurs fonds par l'association. En transmettant tout ou partie de son patrimoine à la Ligue contre le cancer, le donateur offre à l'association la possibilité de poursuivre son combat quotidien.



Créé en 2010, le Comité d'audit interne de la Ligue contre le cancer est composé d'un président, nommé par le Conseil d'administration de la Fédération, de quatre administrateurs nationaux et d'invités permanents: commissaire aux comptes, présidente de l'association, directrice générale, délégué à l'administration et aux finances et responsable du service d'audit interne.

Le Comité d'audit interne a pour objectifs :

- d'identifier et de maîtriser les risques par une approche structurée;
- d'évaluer la maîtrise des processus opérationnels et fonctionnels;
- de vérifier l'intégrité, la fiabilité, l'exhaustivité et la traçabilité des informations ;
- de proposer des axes d'amélioration ou de progrès pour l'organisation.

Grâce à son expertise, le Comité d'audit interne éclaire le Conseil d'administration de la Fédération sur les principaux risques de l'organisation et est garant du bon déroulement du contrôle interne.

La Ligue, dans son mode de fonctionnement quotidien, fait intervenir différents acteurs du contrôle : trésoriers, présidents, directeurs ou coordinateurs des Comités, qui s'assurent de la bonne application des textes de référence et responsables de service qui sont garants du respect des procédures.

La mission d'audit interne au sein de la Fédération:

- s'assure de la bonne exécution des contrôles par ses différents acteurs ;
- fait des recommandations qui doivent être suivies par la mise en place d'actions correctives;
- apporte un conseil dans la mise en place de ces actions;

• réalise une mission de suivi pour s'assurer du bon déroulement du plan d'action.

Le comité d'audit interne élabore un plan d'audit prévoyant les missions à réaliser sur la base d'une évaluation des principaux risques de la Fédération et répond ponctuellement aux demandes adressées par les Comités départementaux ou par les services du Siège sur un sujet précis.

PLAN D'AUDIT INTERNE 2014:

- Au Siège de la Fédération: 5 missions sur le traitement des legs, le fonctionnement des systèmes d'information, l'analyse des frais postaux, la vérification par sondage des factures, la gestion des dons internet.
- Dans les Comités départementaux:

 4 missions sur le fonctionnement,
 les finances et la réalisation des missions sociales de Comités et 4 missions d'accompagnement sur l'émission des reçus fiscaux,
- baux et la publication des comptes.4 missions de suivi ont permis d'attester qu'une grande partie des recommandations formulées

en 2013 ont déjà fait l'objet d'une action corrective.

l'accueil du public, la rédaction des procès-ver-

· La cartographie des risques a été révisée.

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte des conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée.





LA LIGUE, EN INTERACTION AVEC LA SOCIÉTÉ



7.1 7.2 Un nouveau site internet au service de tous

sociaux au service de la lutte contre le cancer







BIEN PLUS QU'UN SITE, UNE RÉFÉRENCE: INFORMATIONS, SOUTIENS, TÉMOIGNAGES AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MALADIE.

À l'heure du tout numérique, la Ligue contre le cancer a révolutionné l'ensemble de son dispositif numérique en le reliant aux services proposés au sein de ses Comités départementaux. En offrant de nouveaux services numériques ou en orientant vers des aides concrètes, le site Internet de la Ligue contre le cancer www.ligue-cancer.net devient une passerelle facilitant les connaissances, les échanges, l'accès aux dispositifs d'entraide, et ce quelle que soit la situation géographique, sociale ou médicale de l'internaute. Réalisé sur la base des attentes des utilisateurs, ce nouveau site Internet représente la convergence des univers physiques et numériques de la Lique contre le cancer.

Du domicile à l'établissement de soins, www.ligue-cancer.net répond aux attentes des personnes concernées par la pathologie cancéreuse et donne accès à différents services adaptés à chacun.

La Ligue a lancé son nouveau site en « responsive design » qui offre une qualité de navigation optimale quel que soit le support (ordinateur, tablette, smartphone).



«On ressent la considération de la maladie et des patients, la prise en considération du malade lui-même ».

Un proche, enquête BVA pour la Ligue contre le cancer

visiteurs sur le site Internet de la Lique

en

UN SITE HUMAIN ET PRAGMATIQUE BASÉ SUR LA SIMPLICITÉ D'UTILISATION

- Passage d'un site institutionnel à un site serviciel. Un site centré sur la personne malade et ses proches. Un esprit communautaire avec un partage d'expériences via les réseaux sociaux et le forum de discussion où des spécialistes peuvent répondre aux différentes questions des internautes.
- Une double navigation par « profils » et par besoins. Un accès aux contenus simplifié. Des pictogrammes sur tout le site afin de faciliter la lisibilité des rubriques. Un moteur de recherche amélioré pour plus de simplicité.
- Des possibilités de contact avec la Ligue démultipliées (téléphone, email, localisation du Comité départemental de la Lique)

L'internaute n'est plus un simple récepteur d'informations, il devient acteur du site. Dans le cadre d'une étude BVA réalisée en octobre 2014 pour la Ligue contre le cancer, le site a été testé et approuvé par un panel de personnes malades et de proches.



facile fluide clair convivial simple intuitif



LA LIGUE CONTRE LE CANCER UTILISE LES RÉSEAUX SOCIAUX AVEC DIFFÉRENTS OBJECTIFS :

- sensibiliser la société aux problèmes rencontrés par les malades atteints de cancers et leurs proches;
- faire connaître ses actions et services, adaptables en fonction des territoires et des populations résidentes ;
- engager un maximum de personnes à ses côtés sur tous les sujets concernant la lutte contre le cancer;
- faire avancer la recherche contre le cancer;
- développer les dons, principale ressource permettant à la Ligue contre le cancer de financer la recherche contre le cancer et les services proposés aux malades et à leurs proches.



facebook.com/laliguecontrelecancer



fans sur la page facebook de la Lique



twitter.com/laliguecancer

abonnés au compte Twitter de la Ligue



VIVRE, LE MAGAZINE CONTRE LE CANCER

Chaque trimestre, *Vivre*, *le magazine contre le cancer*, apporte aux malades et à leurs proches des informations sélectionnées, objectives et validées, des outils et des conseils pratiques, nourris des expériences du terrain. *Vivre* aborde le cancer dans toutes ses dimensions : médicale, familiale, sociale, économique, personnelle et sociétale.

Disponible par abonnement sur www.ligue-cancer.net et auprès des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer. 4 numéros par an pour 5 €.





www.ligue-cancer.net